

LA PROFESSIONNALISATION, UN ENJEU MAJEUR POUR LES STAPS

Professionalisation et employabilité des diplômés, puis formation tout au long de la vie sont des enjeux majeurs pour l'université. Des préoccupations qui ont toujours animé la filière STAPS mais que la C3D se doit de réinterroger pour adapter ses propositions et organisations aux évolutions des environnements professionnels du sport, de l'activité physique et de l'animation.

La structuration de la filière universitaire STAPS s'est effectuée à partir de la volonté de former aux métiers du sport et historiquement à celui de professeur d'éducation physique et sportive. Si la loi de 1984 créant les unités de formation et de recherche (UFR) semble marquer une rupture dans l'opposition « *entre visée académique et insertion professionnelle* »¹, la question du devenir professionnel de nos étudiants et de la construction d'une cohérence entre formation et insertion professionnelle est restée une préoccupation constante pour la conférence des directeurs de STAPS (C3D) et l'ensemble des lieux de formation. Cela nous a parfois conduit à nous distinguer du milieu universitaire, mais aussi à être force de proposition en conférant si ce n'est une avancée certaine, à tout le moins un regard, une approche, des conceptions et des méthodes originaux.

Les réponses historiques des STAPS à l'emploi sportif

Le champ du sport recouvre des dimensions différentes, selon qu'on le limite aux métiers du face-à-face pédagogique intégrant l'EPS, au secteur *stricto sensu* du sport immédiatement repérable par le système fédéral ou qu'on l'élargisse aux métiers de gestion ou de management voire à ceux induits par le sport dans d'autres secteurs. On peut également l'envisager au regard des formes de pratiques, qu'elles soient institutionnelles (scolaires, fédérales) ou plus diversifiées comme les activités physiques comme moyen d'éducation, de santé, de rééducation, de bien-être, de loisir, de performance pour différents publics et dans différents cadres d'exercice.

Dans une acception un peu plus large que celle du Centre d'analyse des formations, des emplois, des métiers de l'animation et du sport (CAFEMAS) qui a circonscrit le champ des activités physiques et sportives aux entreprises, aux services et aux personnes dont l'activité concerne l'organisation des APS au sens large, nous retiendrons celle proposée par le laboratoire CRIS (université STAPS de Lyon 1) dans un rapport rendu en 2015 sur le poids économique de la filière sport en région Rhône-Alpes (figure 1) : « *si on observe le sport comme un secteur d'emplois pris dans*



sa globalité, sa diversité et ses enjeux, il demeure pluridisciplinaire, hétérogène et intersectoriel. Par conséquent et à l'inverse de la plupart des secteurs professionnels, le sport n'est pas un secteur exclusif et autonome. Il doit donc être considéré comme un secteur construit, en tout ou partie, par d'autres branches professionnelles qui lui sont voisines ou spécifiques » 2.

Au regard de ces approches, de l'activité physique au service de différentes finalités, mais aussi de la réalité du devenir de nos étudiants, les secteurs économiques concernés, et donc les métiers, deviennent multiples et croisent avec d'autres opérateurs de formation au-delà de ceux liés aux diplômés du ministère des Sports (figure 2) et au champ strict de la Convention collective nationale du sport (CCNS) qui en constituent toutefois le cœur.

L'emploi sportif et ses évolutions

Que l'on considère le cœur de métier ou l'ensemble du champ professionnel, le secteur est créateur d'emplois et en pleine expansion. Ainsi en 2013³, plus de 300 000 personnes travaillaient dans le champ des activités physiques et sportives dont 172 000 encadrants

(parmi lesquels 37 000 professeurs d'EPS et 21 500 personnels territoriaux des APS) et 30 000 indépendants.

Quelques données

Une étude de 2015 focalisée sur la région Rhône-Alpes (6,5 millions d'habitants, soit environ 10 % de la population française) précise que :

- le secteur « amont » génère des flux financiers très importants (plusieurs milliards d'€) et environ 20 000 emplois ;
- le secteur « cœur » est marqué par une diversité de statuts (public, privé marchand ou non-marchand), avec une contribution économique plus modérée. Il se caractérise par plusieurs dizaines de milliers de structures souvent de petites tailles générant de l'activité pour plus de 30 000 personnes. L'emploi y est parfois fragile (faible quotité ou dépendance aux aides publiques dans le secteur fédéral, saisonnalité marquée dans les sous-secteurs touristiques en particulier les sports d'hiver), 51 % de ces emplois sont à temps partiel et 45 % sont des contrats à durée déterminée. Le *turn over* y est important comme en témoigne une ancienneté inférieure à 1 an pour 25 % des salariés ;

Fig. 1 Essai de structuration du champ du sport et de l'activité physique

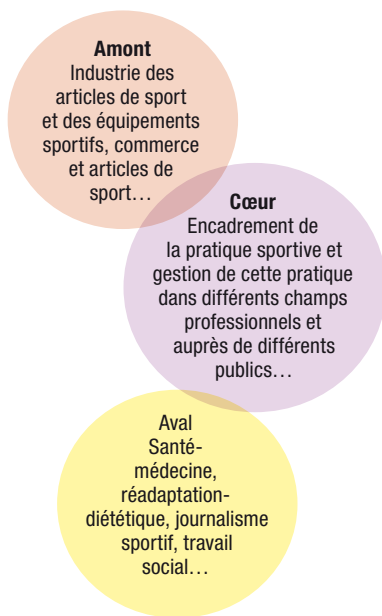
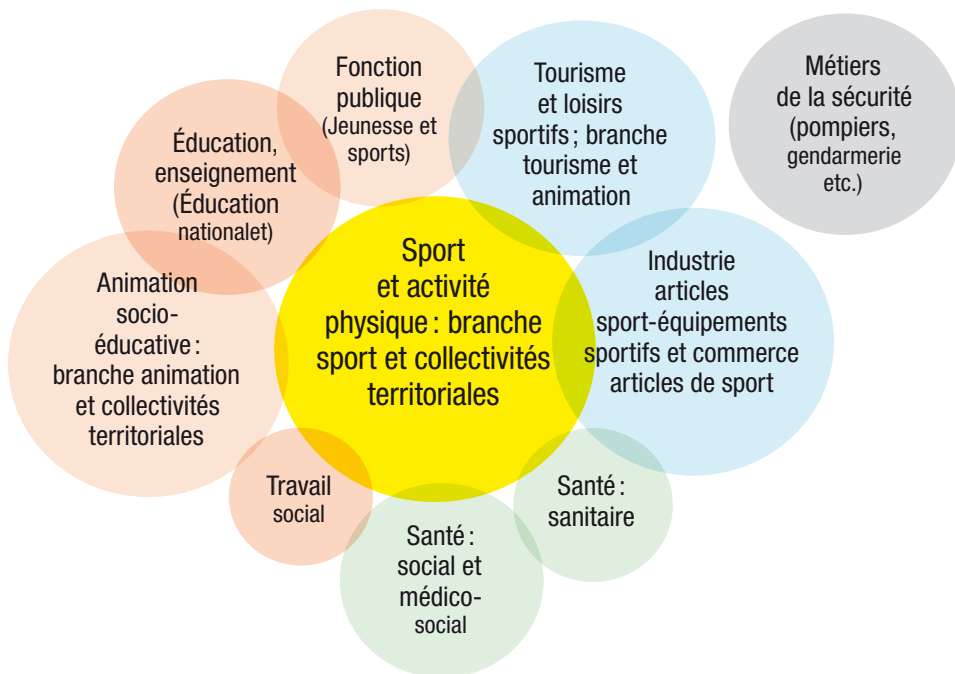


Fig. 2 Les branches et secteurs de professionnalisation pour les STAPS



le secteur « aval » avec des retombées importantes en termes d'emplois générés, en particulier notamment par l'effet inducteur du tourisme sportif (hébergement, restauration...). De façon plus globale, la branche sport, en 15 ans, a multiplié par 1,5 ses salariés en face-à-face pédagogique. Son analyse prospective prévoit 95 300 emplois salariés (hors emplois annexes) en 2020, en progression de 2,5 % en rythme annuel moyen, soit environ 2 050 salariés supplémentaires chaque année. La projection des effectifs de la branche à horizon 2025 en prenant en compte les déterminants positifs de développement comme la diffusion et la diversification des modes de pratique dans

la société et l'augmentation des dépenses des ménages, s'établit à 107 500 emplois. Néanmoins ce secteur reste dépendant des politiques publiques puisqu'en 2016, 20 000 emplois étaient des « emplois aidés » et que le financement public du sport s'élève à 0,8 milliard d'euros par le ministère de la Jeunesse et des Sports, 3,9 milliards pour celui de l'Éducation nationale et 15 milliards pour les collectivités territoriales (le seul en forte augmentation ces dernières années). Les salaires sont en moyenne plus faibles dans le secteur du sport que dans l'ensemble de l'économie. Ce phénomène est renforcé par la structure de qualification : la part des cadres

est moins importante, notamment parmi les salariés, et les moins de 30 ans représentent 30 % des personnes en emploi. Les jeunes restent moins bien payés que leurs aînés et les rémunérations augmentent également avec la taille de l'entreprise employeuse. En matière de certification, le centre de gravité de l'emploi dans le champ du sport restait en 2013 au niveau 4 de qualification française et du cadre européen des certifications (CEC), avec des fonctions cadres qui restent souvent l'apanage de dirigeants bénévoles⁴. Ces métiers sont très marqués par la technicité sportive et nécessitent un niveau de pratique personnelle ainsi que des expériences d'encadrement préalables à l'entrée en formation. L'emploi vient donc généralement sanctionner un parcours antérieur, suggérant que la formation n'est pas l'unique préalable à l'emploi. Si la référence des professionnels du secteur reste historiquement constituée autour des brevets professionnels, elle est également marquée par le phénomène de double certification (STAPS, Jeunesse et Sport et bientôt branches professionnelles) avec environ 50 % des éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme universitaire. Le ratio infra/supra baccalauréat est aujourd'hui⁵ d'environ 25/75 au lieu de 40/60 il y a 20 ans, preuve d'une montée en qualification rapide avec un doublement en 10 ans de la part des niveaux I et II (6 et 7 de l'échelle européenne CEC). Nous prédisons que le niveau de qualification va croître régulièrement, avec un risque de maintien d'une sous-rémunération pour les plus diplômés au regard de la convention collective, et cela bien que les employeurs reconnaissent, au moins en privé, l'intérêt de recruter des étudiants issus de STAPS qui sont plus



évolutifs et créatifs et du coup plus intéressants sur la durée et pour le développement économique.

L'action des STAPS et de la C3D

Face à ces évolutions de l'emploi, et donc des besoins de qualification, les STAPS ont :

- diversifié leur offre de formation avec la création, sous l'impulsion d'A. Hébrard dès 1985, de 4 puis des 5 filières (APA-Santé, Éducation motricité, Entraînement sportif, Management du sport et Ergonomie) ;
- créé 6 DEUST, diplômés à bac +2 jumelant des compétences pédagogiques et des compétences de management, et 6 licences professionnelles⁶ ;

- obtenu la reconnaissance des formations universitaires avec leur inscription progressive au Code du Sport à partir de 2004 et au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) grâce à un important travail d'écriture entrepris par la C3D sous la présidence de J. Bertsch, et depuis régulièrement poursuivi et actualisé ;

- dynamisé, en coopération avec les partenaires sociaux, l'observation de la relation emploi-formation aussi bien au niveau national qu'europpéen sous l'impulsion de J. Camy et J.-L. Gouju dans les années 2000.

Cette volonté des STAPS n'a cependant pas toujours été permanente. Elle s'est heurtée (et se heurte encore parfois) à des choix politiques (par exemple la structuration européenne des formations en licence-master-doctorat, marginalisant les qualifications à bac +2 des STAPS), à la vision interne universitaire plus ou moins académique ou à des conflits d'intérêts institutionnels, politiques et marchands.

Insertion professionnelle et attentes des étudiants en STAPS

Dès 2005, les enquêtes générationnelles du CERQ⁷ ont indiqué des taux d'insertion professionnelle très élevés (85,2 % d'emploi 6 mois après l'obtention de diplôme STAPS). Ces données ont été confirmées par les études ultérieures, y compris à 2 ans, certains diplômés et/ou universités avoisinant les 90-92 % d'insertion même si la réalité demeure contrastée avec des emplois plus précaires et moins reconnus mais répondant le plus souvent aux attentes des diplômés. Les enquêtes auprès des employeurs montrent qu'ils reconnaissent aux étudiants en STAPS des savoirs être individuels et collectifs qu'ils estiment prioritaires (à plus de 80 %) ainsi que des savoirs et des savoir-faire (à plus de 65 %).

Les caractéristiques des étudiants

Aujourd'hui, si le métier d'enseignant d'EPS reste une motivation pour entrer en STAPS⁸, avec notamment 40 % des effectifs en filière *Éducation et motricité*, la diversification des parcours permet une insertion professionnelle variée.

Les profils des étudiants en STAPS sont très spécifiques car la quasi-totalité exerce une

pratique de « loisir sérieux »⁹ déplaçant la frontière habituelle entre loisir et travail, voire créant un continuum de la pratique amateur assidue à une activité professionnelle rémunérée. « Ainsi, la pratique d'amateur, le projet professionnel, le choix de la filière de formation paraissent constituer un ensemble cohérent aux yeux des étudiants sportifs » et la formation universitaire « présente à leurs yeux l'atout de permettre de poursuivre sérieusement (en y obtenant des diplômes) ce qui constitue la partie valeureuse de leur existence »¹⁰.

S'ils s'inscrivent en STAPS souvent par souci de prolonger leur passion sportive, et les garçons plus que les filles, les étudiants évoluent au fur et à mesure du passage dans les années supérieures vers un souci de professionnalisation, tout en conservant un investissement associatif, voire professionnel important. « Tout se passe comme si les effets de la socialisation universitaire parvenaient à prendre, progressivement mais tardivement, le pas sur les effets de la socialisation dans la pratique amateur »¹¹. Cependant, « si les relations et les compétences acquises lors de leur expérience amateur fournissent aux étudiants des opportunités pour accéder au monde du travail, cet accès a le plus souvent lieu dans le périmètre de leur 'passion' ce qui les conduit à commencer, plus que d'autres, leur vie professionnelle par des emplois précaires et à temps partiel ». Les promotions qui se succèdent se caractérisent par une forte proportion de garçon (70 %) et une mixité sociale plus importante que dans les autres filières universitaires (par exemple 30 % de boursiers contre 20 %). Les enfants des classes moyennes et populaires sont, en proportion, plus nombreux, de même que les titulaires des baccalauréats technologiques (30 % environ) et professionnels (entre 5 et 10 %) même si leur taux de réussite reste inférieur à celui des bacs généraux.

Enfin, ces étudiants montrent un fort attachement à leur filière de formation (peu de réorientation) qui est aussi organisée par une vie étudiante et associative (bureau des étudiants, syndicat étudiant spécifique-ANESTAPS) qui accompagne cette intégration universitaire et concourt à l'identité des STAPS.

Au-delà de la formation et de la professionnalisation, les filières STAPS permettent aux étudiants de se réaliser grâce à la socialisation développée dans le cadre de leurs études et de favoriser leur promotion sociale en les conduisant progressivement à faire coïncider leur passion sportive avec leur métier.

La situation institutionnelle et politique

Le champ du sport et de la formation se caractérise par un double mouvement : la diminution progressive du rôle de l'État et la montée



du dialogue social et des modes d'organisation correspondants.

Que ce soit dans le secteur du sport et de la jeunesse - et quelque part de l'animation - l'État par l'intermédiaire du ministère de la Jeunesse et des Sports a longtemps été, à la fois l'institution chargée de définir les diplômes, le certificateur unique et l'organisme de formation. Ceci n'a pas toujours été sans tension, et les STAPS ne doivent leur existence et leur pertinence qu'à la demande sociale et à la pugnacité et la capacité de ses différents responsables à anticiper les évolutions des besoins de la professionnalisation. Cela s'est fait, en élargissant les relations avec les champs professionnels, et en développant la recherche avec l'exigence de l'intégration universitaire. Aujourd'hui, la volonté de complémentarité et de construction de parcours coordonnés de formation a été affirmée par un courrier commun¹² des trois ministères (Éducation nationale, Enseignement supérieur, Sports). Il reste à en élaborer sereinement, et sur la durée, les modalités pratiques. La mise en place du dialogue social entre organisations d'employeur et syndicats d'employés, et la structuration au sein des secteurs économiques (les branches) se sont traduits par l'établissement de conventions collectives et la recherche de cohérence formation-emploi. La reconnaissance d'une spécificité du sport, auparavant dépendant du secteur de l'animation, s'est traduite par la création de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du sport (CPNEF-sport) en 2000, puis l'adoption de la convention collective nationale du sport (CCNS) en 2005, le tout précédé en 1997 par la création du Conseil social du mouvement sportif (COSMOS) comme organisation patronale.

Le rôle de ces partenaires professionnels est devenu incontournable, tant pour le financement (formation professionnelle et formation continue) que dans la démarche de reconnaissance des diplômes et leur inscription au RNCP. Il va encore s'accroître avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui reconnaît aux opérateurs des branches professionnelles, la possibilité de validation et de reconnaissance des diplômes. Ce que le mouvement sportif fédéré a déjà entrepris, avec les CQP, les diplômés à finalité professionnelle voire les diplômés fédéraux, devenant



rapidement opérateur de formation tout en influençant les évolutions des diplômes d'État dans le cadre du conseil paritaire consultatif sport et animation.

À court terme...

Le champ du sport est à un carrefour entre le modèle associatif de l'économie sociale et solidaire qui est sa marque de fabrique historique, et le modèle marchand porté par des organisations comme l'union Sports et cycles regroupant les grandes entreprises. Il est également susceptible de s'orienter vers une privatisation de la formation par les fédérations elles-mêmes, mais aussi par l'émergence d'organismes privés du domaine concurrentiel, comme cela est déjà visible dans le secteur du management.

Les composantes STAPS se doivent de travailler au plus près des partenaires sociaux et de collaborer avec le ministère des Sports, mais sans doute aussi avec d'autres ministères et d'autres branches professionnelles au regard des interfaces nombreuses dont témoigne la professionnalisation de nos étudiants. L'un des rôles de la C3D est donc de continuer à structurer et représenter le positionnement des STAPS vis-à-vis de l'ensemble des acteurs de la professionnalisation et de la formation dans le champ élargi du sport. Cela passe par la reconnaissance des diplômes, l'affirmation d'une formation accessible et de qualité, adaptée à la demande sociale et aux besoins des secteurs professionnels. Dans un secteur en pleine évolution, les STAPS doivent donc continuer à former des professionnels créatifs, évolutifs et adaptables.

Des réponses et des



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://c3d-staps.fr>, onglet formation
www.cpnef-sport.com
www.cereq.fr
www.c2rp.fr

adaptations nécessaires

Structurer les relations avec les partenaires professionnels

Au niveau européen, les coordinations entre les acteurs du sport comme l'European Sector Skills Alliance (ESSA, Alliance sectorielle sport) regroupant 18 pays et l'European observatoire of sport and employment (EOSE) nous offrent la possibilité d'apprécier les orientations et stratégies du point de vue des métiers et de l'emploi, donc de mieux identifier les compétences attendues et d'envisager les architectures de formation en conséquence. Ce sont également des lieux d'échange pour éclairer les choix politiques et jouer notre rôle afin de pérenniser une politique européenne cohérente dans le champ du sport.

Au niveau national, la C3D et la branche sport ont mis en place en 2016, un des quatre conseils sectoriels dont les missions portent sur la coopération entre le monde économique et les universités pour mieux répondre aux besoins des secteurs professionnels et adapter l'offre de formation. Dans ce cadre, le comité de concertation et de coordination du sport regroupant les branches, les ministères (Enseignement supérieur et Sports) et la C3D devra être particulièrement active et se coordonner avec les travaux de la CPNEF-sport. La création, au niveau régional et local, de comités sport-emploi-formation et de conseils de perfectionnement des formations professionnelles devrait se généraliser, avec l'implication de chaque UFR STAPS selon le cahier des charges élaboré par la C3D et présenté à la CPNEF-sport.

Le cadre national de l'offre de formation

Depuis 3 ans, la C3D s'est attachée à construire un cadre harmonisé, organisant le référentiel national de formation en blocs de compétences¹³ et formalisation des fiches RNCP pour toutes ses formations.

Cette structuration donne la lisibilité attendue de nos formations et doit faciliter les passerelles entre les formations universitaires et extra-universitaires (Jeunesse et sports, branches professionnelles...). Elle devrait favoriser la construction de parcours différenciés pour les étudiants et les professionnels et ainsi faciliter le développement d'une formation tout au long de la vie avec des cursus plus flexibles, prenant mieux en compte les compétences déjà acquises et les besoins des métiers.

Ce référentiel définit une logique curriculaire de progression, plaçant progressivement le stage professionnel en établissement scolaire, en club, en laboratoire de recherche ou en entreprise comme nœud de validation des compétences professionnelles. Il reste à confronter précisément ce référentiel aux besoins des professionnels et à lui donner une forme suffisamment souple pour évoluer en fonction des transformations des attentes et des besoins de notre société.

Q

Même si, dès leur origine, et par l'action continue de la C3D, l'adaptation des formations en vue d'une insertion dans l'emploi a été au cœur des maquettes de formation, le renforcement de la dimension professionnelle doit être poursuivi. Il sera d'autant plus complexe qu'il suppose un accompagnement des universités, une formation des enseignants et des cadres des UFR STAPS et des moyens humains (enseignants et administratifs) dotés de compétences, notamment d'ingénierie formation et de développement de la formation continue, qui font encore cruellement défaut dans la plupart de nos UFR STAPS. L'enjeu est immense : c'est celui de l'existence et du développement du seul service public gratuit de formation pour tous, enjeu sur lequel la C3D est résolument engagée.

Yannick Vanpouille,

Directeur de l'UFR STAPS de Lyon,
Vice-président de la C3D.

1. CAFEMAS, « La filière STAPS en 2012 ; Entre visée académique et insertion professionnelle... », *Dossier* n° 1, déc. 2012.

2. CAFEMAS, « Plus de 300 000 emplois dans le champ des APS : synthèse du panorama des situations professionnelles du champ des APS », *Dossier* n° 3, juin 2013.

3. *Ibid.*

4. CAFEMAS, « Panorama des situations professionnelles du champ de l'animation », *Dossier* n° 2, juin 2013.

5. CEREQ, « Regards croisés sur le secteur des activités sportives et le métier d'éducateur sportif », *CereqEnquêtes* n° 2, janvier 2018.

6. L'ensemble des formations est présenté sur <https://c3d-staps.fr>.

7. CEREQ, « Génération 1998, enquêtes 2001, 2003, 2005, 2008 sur l'insertion des jeunes sortis de formation initiale en 1997-1998 ».

8. CAFEMAS, « La filière STAPS en 2012 ; Entre visée académique et insertion professionnelle... », *Dossier* n° 1, déc. 2012.

9. STEBBINS R (1982, 1992), cité par CHEVALIER V. COINAUD C., « Carrières d'amateurs et cursus universitaires : le sens multiple des parcours des étudiants en STAPS », in CART B. et GIRET J.-F. (coord.), « Derrière les diplômes et certifications, les parcours de formation et leurs effets sur les parcours d'emploi », *Relief*, n° 24, janvier 2008.

10. CHEVALIER V. COINAUD C., *op. cit.*

11. *Idem.*

12. « Cohérence des formations dans le champ du sport », lettre du 5/09/2016.

13. Lire article p. 53.